

Nativité de la Vierge Marie
Jubilé de 60 ans de profession
des Très Révérends Pères
Dom Philippe Dupont et Dom Michel Jorrot

Lectures : Rm 8, 28-30 ; Mt 1, 1-16. 18-23

Chers Frères et Sœurs, nous fêtons aujourd'hui la nativité de la Vierge Marie, et la grâce que la liturgie de l'Église demande pour nous en ce jour est un *incrementum pacis*, une croissance dans la paix. Telle est bien la grâce que nous pouvons demander pour notre communauté monastique, nous qui sommes fils de saint Benoît et qui, à ce titre, avons reçu cette glorieuse devise : *Pax*, paix. Nous savons bien qu'un tel héritage est aussi une responsabilité. Les dons de Dieu sont là pour nous faire grandir. Ils ne sont pas là pour que nous les enterrions¹, mais pour que nous les fassions fructifier². Aujourd'hui, nous sommes appelés à collaborer avec la grâce de Dieu pour faire advenir cet *incrementum pacis*, cette croissance de paix que nous avons demandée avec toute l'Église dans la collecte d'aujourd'hui. En ce jour de la nativité de la Vierge Marie, alors que paraît l'aurore du salut, nous sommes invités à accueillir la grâce de la paix en renouvelant notre regard sur nos frères et en oubliant nos vieilles rancunes. La grâce de la nativité de la Vierge Marie, c'est la grâce d'accepter de nous mettre à nouveau en marche, de retrouver un cœur vierge, ouvert à tous nos frères. L'*incrementum pacis* que l'Église demande pour nous en ce jour, c'est de mettre fin à nos critiques, non pas seulement de bouche, mais aussi à l'intérieur de notre cœur. La vie fraternelle à laquelle nous nous sommes engagés le jour de notre profession est un don de Dieu. Elle est aussi le témoignage que le monde attend de nous, le témoignage que Dieu attend que nous donnions au monde. Non pas simplement celui de frères vivant les uns à côté des autres, et qui se parlent poliment – ce qui est déjà un bon début – mais de frères qui vivent de cette charité que seul le Saint-Esprit peut déposer dans notre cœur. Saint Benoît nous a indiqué les expressions concrètes de cette charité dans le chapitre sur le bon zèle. « Que nul ne cherche ce qu'il juge devoir lui être avantageux, mais plutôt ce qui l'est aux autres³ ». À travers cette maxime, saint Benoît nous invite à un décentrement de nous-même. Il nous appelle à ne pas attendre que les autres changent pour vivre en paix avec eux, mais bien plutôt à changer nous-mêmes les premiers, à sortir de nous-mêmes pour aller vers les autres, à accepter de nous remettre en question, de nous mettre à l'écoute de nos frères. C'est ainsi que nous pourrions accueillir cette paix « désarmée et désarmante » dont le Saint-Père Léon XIV nous a parlé dans son message pour la journée mondiale de la Paix de cette année, et qu'il a appelée de ses vœux à bien des reprises depuis.

¹ Cf. Mt 25, 25.

² Cf. Mt 25, 22.

³ Règle de SAINT BENOÎT, chapitre 72, verset 7.

Chers Pères Abbés, alors que vous célébrez votre jubilé de soixante ans de profession, vous nous faites saisir quelque chose de la grâce de la paix et de la fraternité qui nous est offerte en ce jour. Depuis soixante ans, vous vivez en frères. Vous avez vécu en frères d'abord ensemble, ici à Saint-Pierre, puis comme Pères Abbés, chacun dans votre communauté. Malgré la distance, malgré les responsabilités et les soucis, vous avez gardé et fait grandir ce don de la charité fraternelle qui nous vient du Saint-Esprit. Nous savons que si cette communion fraternelle a grandi et a produit du fruit, c'est parce qu'elle est enracinée dans l'amour du Christ lui-même. *Quae sursum sunt sapite, Semper amplius diligere* : vos devises nous rappellent que c'est en gardant les yeux fixés vers le Ciel, en savourant les choses de Dieu, en se nourrissant de la Parole de Dieu dans la *lectio divina*, en recevant la miséricorde divine dans le sacrement de pénitence, en renouvelant chaque jour notre union avec le Christ par la réception de l'eucharistie, que la charité fraternelle croît dans nos cœurs et dans nos âmes. Au fond, le don de la paix et la grâce de la communion sont la fleur de la charité qui nous unit au Seigneur. Si nous aimons vraiment le Seigneur, si nous disons en vérité *Suscipe me, Domine* – reçois-moi, Seigneur –, alors nous recevons très certainement dans nos cœurs cette vie divine qui n'est autre que la charité, et qui, parce qu'elle est unique dans nos cœurs qui sont multiples, fait l'unité entre nous en nous unissant à l'unique Seigneur, en faisant de nous les membres de l'unique Corps du Christ qui est l'Église. Chers Pères Abbés, en ce jour, nous partageons votre joie et votre action de grâce pour la fidélité du Seigneur. Oui, le Seigneur est fidèle. Il ne reste pas sourd à notre prière. Si nous lui demandons la grâce du don total à sa suite, il vient au secours de notre faiblesse, il vainc lui-même en nous nos résistances, nos froideurs, nos peurs et nos timidités. Il vient allumer le feu de la charité dans nos cœurs, non pas seulement individuellement, mais aussi communautairement. Qu'il descende encore aujourd'hui, et nous donne cet *incrementum pacis* qui fait de nos communautés un reflet créé de la communion et de la joie des Personnes de la Trinité.